

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : 19 février 2021

Le Bureau de santé rouvre les patinoires, pistes de patinage, collines de toboggan et pistes de motoneige dont celles de l'OFSC et celles traversant les terres publiques

NORTH BAY (Ontario) – Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound (Bureau de santé) rouvre les patinoires extérieures, les pistes de patinage, les collines de toboggan et les pistes de motoneige, dont celles de l'Ontario Federation of Snowmobile Clubs (OFSC) et celles traversant les terres publiques, à compter du lundi 22 février 2021. Ces installations en plein air ont été fermées en janvier 2021 à la suite de nombreuses plaintes liées au non-respect des mesures de santé publique par des particuliers et des groupes.

Le Bureau de santé demande aux municipalités d'évaluer leur capacité d'ouvrir leurs installations extérieures en toute sécurité et de revoir leurs plans à cet effet conformément aux mesures de santé publique contre la COVID-19. Il s'agit de s'assurer que les utilisateurs des installations suivent les mesures de santé publique, soit maintenir une distance physique, limiter le nombre de personnes qui se rassemblent et porter un masque. S'il est évident que les mesures de santé publique ne sont pas suivies, le Bureau de santé réexaminera la situation et pourra refermer les installations extérieures au besoin.

Les pistes de motoneige de l'OFSC et celles traversant les terres publiques peuvent aussi rouvrir le 22 février 2021. Cette décision a été prise en consultation avec l'OFSC qui a établi un plan détaillé pour la réouverture de ses pistes. S'il est évident que les mesures de santé publique ne sont pas suivies, le Bureau de santé réexaminera la situation et pourra refermer les pistes au besoin.

L'activité physique à l'extérieur, comme la marche, la course, le jeu extérieur et le vélo sont des activités importantes pour notre santé physique et mentale, et le Bureau de santé continue d'encourager les gens à les pratiquer. Toutefois, toutes les activités à l'extérieur de la maison doivent être pratiquées avec une prudence extrême, à proximité de la maison et en respectant les mesures de santé publique liées à la COVID-19.

Si vous pensez avoir des symptômes de la COVID-19 ou avoir été en contact étroit avec une personne qui a la COVID-19, isolez-vous et utilisez l'[Outil d'auto-évaluation de l'Ontario](#) pour voir si vous avez besoin de soins. Si vous avez besoin d'aide, appelez votre fournisseur de soins de santé ou le Bureau de santé au [1 800 563-2808](tel:18005632808). Si vous avez des symptômes graves, comme de la difficulté à respirer, composez le 911 et mentionnez vos symptômes.

Visitez le [site Web du gouvernement de l'Ontario](#) pour en savoir plus sur la façon dont la province continue à protéger les Ontariens et les Ontariennes contre la COVID-19.

Pour en savoir plus sur la COVID-19, visitez myhealthunit.ca/COVID-19.

-30-

Demandes des médias :

Alex McDermid, spécialiste des relations publiques

Tél. : [705 474-1400](tel:7054741400), poste 5221 ou [1 800 563-2808](tel:18005632808)

Courriel : communications@healthunit.ca